

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 22 au 28 novembre 2013 - N° 6492 - 62^{ème} année



Faciliter l'éveil progressif des enfants

AVEC «LA COLLINE DES ROSES» À BASTIA



Froid'éco

POUR **+** D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, CHOISISSEZ
DES APPAREILS MÉNAGERS **-** ÉNERGIVORES



Jusqu'à
100€
de réduction
immédiate*
en magasin sur l'achat
d'un réfrigérateur ou
d'un congélateur
de classe
énergétique
A+++
* voir conditions en magasin

Pour plus d'informations, connectez-vous sur :
corse-energia.fr | corse.edf.com

UWAS - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Credits photos : Getty Images, Corbis - Novembre 2013.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'énergia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

NOS BUREAUX

sont ouverts au 1, rue Miot (2^{ème} étage)
du lundi au Vendredi
de 8 heures 45 à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.
Les appels téléphoniques sont
reçus durant les mêmes horaires au

04 95 32 04 40

En sus, une permanence téléphonique
est à votre disposition
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures 30
et de de 13 heures 30 à 17 heures au

04 95 32 92 35

Les télécopies peuvent être reçues
sans limitation d'horaire au

04 95 32 02 38

Du feu à l'eau et de l'honneur à l'Espoir

Le passage de l'été à l'hiver s'est fait à coups de vent avec l'intermède de l'incendie qui a menacé Brando et les tornades de ces derniers jours qui, ici et là, ont causé d'importants dégâts sur les routes et mis en alerte les responsables des retenues d'eau !

Ce n'est pas le déluge, mais l'hiver a envahi l'automne avec force précipitations. Comme si la météo tenait à épouser l'atmosphère qui enveloppe notre société au plan national.

Comme un étrange sentiment de tournis général dans un monde qui semble voguer sans boussole sur une mer en furie. Comme une impression de «radeau de la Méduse» ! Dans ce contexte d'éléments déchaînés les faits d'hiver s'enrichissent comme à Paris, de scènes ahurissantes : un homme seul et armé, blesse grièvement un jeune photographe dans le hall d'accueil du Journal Libération, s'en va tirer ensuite sur une des tours de la Société Générale à La Défense, prend un chauff-

teur de taxi en otage et s'évanouit armé, sur les Champs-Élysées, toutes les polices à ses trousses !

Le même homme avait auparavant sévi dans les locaux de la chaîne TV, le vendredi précédent !

Notre société se trouve à la merci de ce genre d'individu qui s'est essayé à semer la terreur, seul mais armé comme en Amérique, ciblant les médias et les banques !

Dans le même temps, un otage français a réussi à fausser compagnie à ses geôliers au Nigéria, après un an de captivité : Francis Collomp est un héros.

Son aventure redonne un peu d'espoir prouvant que l'horreur peut être terrassée, même quand c'est Boko Haram qui la sème !

Alors, espoir pour le Père Georges que Boko Haram tient dans ses serres !

Après la tempête, vient toujours le beau temps !

Pierre Andreani



À modu nostru

Da Roland Frias

Micca ghjocata à a risa

Tanta ghjente dicia chì a squadra di Francia di Didier Deschamps avia da fiascà, torna una volta, di pettu à l'Ukraine.

Anch'èiu, l'aghju detta, perchè francamente in stu scontru di barraghju ritornu si pudia puru crede in una vittoria ma micca in una qualificazione per a Cuppa di u Mondu 2014.

S'hè passatu qualcosa marti sera, qualcosa di forte ! Si sò campi tutti i passinati di ballò davanti à a so televisìu. Di i 70 000 spettatori presenti in u Stadiu di Francia, ùn ne parlemu. Ci era u focu ! Una imbienza di quelle.

Un era impossibile a scumessa ma s'annunciava quantunque difficile assai. È malgradu tuttu ci l'anu fatta a squadra di Francia è i so ghjucadori. Participeranu di ghjugnu chì vene à u mondiale bresilianu.

Hè statu ammaestratu u principiu di u macciu subito subito, sott'à u stimulu d'un Ribery è d'un Valbuena in grande forma.

Anu datu fiatu à parechje belle occasione sin'à permette à u difensore Mamadou Sakho di marca u so primu "but" in squadra di Francia. Ghjè à partesi di sta stonda di gioia custi ch'ella s'hè cappiata a Francia è, dece minuti dopu, hè tocca à Karim Benzema di purtà a marca à 2 à 0. Anu richjappu cusì u so ritardu di u scontru di a settimana scorsa, nanzu à a fine di u primu periodu. François Hollande, in a tribuna presidenziale, era contentu pazzu !

À a ripresa, disgrazia per l'Ukraine è fortuna per a Francia, hè statu messu fora Yevhen Khacheridi da l'arbitriu : cartone rossu ! Ma ancu à dece, si sò mustrati pericolosi, fendu rinasce u ricordu di Kostadinov in u 1993 è stendu forti daretu ; cù u so guardianu Ruslan Piaton chì hà piantatu unepoche d'azione di prima trinca.

Ma versu e 70 minuti, Sakho -torna ellu- hà liberatu veramente a so squadra, assicurandu li a qualificazione per a prussima Cuppa di u Mondu. U più interessante in stu macciu, ghjè sicuramente u fattu chì a Francia si n'hè surtita propiu bè (bon' d'accordu, cù appena di culu dinù).

Anu urganizatu u ghjocu di bella manera. È sò state efficace e forze centrale. Didier Deschamps pudia esse contentu pazzu anch'ellu. Peccatu per Bernard Tapie chì avia fattu una intervista "exclusiva" nant'à u ghjurnale "Le Point" frà a quale hà dettu parechje gattivere.

A Francia, qualificata ! Hà creatu a sorpresa. Ma ci vole à tirà l'insignamenti di sta vittoria. In particolare, nant'à e suddisfazione. È nant'à quelli ch'ùn eranu di a partita cum'è Abidal ch'ùn anu mancatu à nimu.

Cù una squadra cumposta di ghjovani ingeni cum'è Cabaye o Giroud, ci hè u putenziale ! Una dinamica nova si mette in ballu, pian' pianu. S'aspetta avà u primu giru è si spera ch'elli teneranu u colpu, per fà sunnià sempre di più a nostra ghjuventù, cù l'esempiu di u 1998 à mente è in core...

INITIATIVE / PAR PIERRE-LOUIS MARCHINI

Immersion dans « Avec Janine

En avant, marche, direction Paese Novu, à Bastia, le Jardin d'Eveil «La Colline des Roses» ouvre grand ses portes aux enfants et à leurs parents en permettant à chacun de s'approprier un environnement différent du milieu familial, où le développement de l'autonomie et la découverte font bon ménage, avec beaucoup d'originalité et de passion. Retour sur la création de cet établissement, son activité et ses projets.



Janine Thiers, directrice du Jardin d'Eveil «La Colline des Roses» situé au cœur des quartiers sud de Bastia

s «La Colline des Roses» e Thiers, Directrice

► Janine Thiers, qu'est-ce qui vous a poussée à créer le Jardin d'Eveil «La Colline des Roses» à Paese Novu ?

Tout d'abord, l'envie de rassembler toutes mes expériences professionnelles en un seul et même lieu, de créer mon propre établissement. Le concept du Jardin d'Eveil correspondait bien à cet état d'esprit. D'autant qu'il n'en existait pas dans la région bastiaise. J'ai choisi d'implanter «La Colline des Roses» à Paese Novu, dans les quartiers sud avec lesquels j'ai toujours eu un lien, où je vis d'ailleurs aujourd'hui, car il s'agit, à mon sens, d'un territoire naturellement propice à l'épanouissement des enfants. La maternité de l'hôpital, les diverses crèches et écoles maternelles, qui y sont installés m'ont confortée dans ma démarche de proposer aux familles un service d'accueil complémentaire, en misant sur l'originalité et l'innovation.

► Quel a été votre parcours jusqu'à ce jour ?

J'ai fait mes armes au centre hospitalier de Bastia, en qualité d'agent de service, avant de suivre une formation d'auxiliaire de puériculture. J'ai toujours aimé évoluer au contact des enfants et ce métier m'a réellement passionnée. J'ai ainsi voulu aller plus loin. Dans un premier temps, en créant l'association Relais Corse Petite Enfance dont je suis par ailleurs présidente. Puis, j'ai souhaité me perfectionner davantage à travers une Validation d'Acquis et d'Expérience qui s'est traduite par l'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants. À l'issue de celui-ci, j'ai été recrutée au poste de directrice-adjointe de crèche à Biguglia. Mes trois ans d'expériences à cette fonction m'ont ensuite permis de me lancer dans la création de mon propre établissement. Et c'est ainsi que le Jardin d'Eveil «La Colline des Roses» a vu le jour en septembre 2013...

► Quel programme d'activités «La Colline des Roses» propose-t-elle aux enfants ?

Nous proposons trois ateliers thématiques. L'atelier Bébé Sourire qui s'adresse aux tout-petits, à partir d'un mois, et qui se déroule avec la participation des parents. L'atelier Autonome et l'atelier Des sens s'adressent pour leur part aux enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans. Chacun ayant une fonction bien particulière afin de faciliter l'éveil progressif des enfants et s'articulant autour d'une méthode qui a fait ses preuves, celle d'Emmi Pikler. Cette pédiatre hongroise a fondé et dirigé, durant les années d'après-guerre, la pouponnière Lóczy. C'est dans le même esprit que «La Colline des Roses» travaille sur la motricité libre et la découverte de compétences du jeune enfant à prendre une part active dans son propre développement, avec une attention personnalisée et des interrelations chaleureuses, au sein d'un environnement stimulant, stable et prévisible...

► Le Jardin d'Eveil n'est-il pas en quelque sorte une antichambre de l'école maternelle ?

Je dirais plutôt que le Jardin d'Eveil est l'intermédiaire entre la famille, la crèche, l'assistante maternelle et l'école maternelle. Ce type de structure a la facilité d'arborer de multiples facettes et n'est pas obligatoire, contrairement à l'école maternelle où l'enfant va acquérir des connaissances purement intellectuelles. Conformément à sa vocation,

notre Jardin d'Eveil privilégie la pédagogie relationnelle et émotionnelle, afin de donner aux tout-petits les clés de leur épanouissement. C'est d'ailleurs l'enfant lui-même qui va choisir de faire un bout de chemin avec nous. Car s'il ne se sent pas bien dans nos ateliers, nous ne lui imposons aucune contrainte. Pour que cela fonctionne, il importe réellement que l'enfant adhère à l'environnement de "La Colline des Roses", d'où le choix de l'aménagement des locaux, du code couleurs et de la "zen attitude" ambiante (rires).



La directrice d'établissement, aux côtés de Marie-Dominique Rossi, stagiaire issue de l'AFPA, titulaire du BAFA

«Le Jardin d'Eveil est l'intermédiaire entre la famille, la crèche, l'assistante maternelle et l'école maternelle»

► Quel rôle joue-t-il pour les tout-petits et plus largement pour leur famille ?

Si je ne prends l'exemple que de l'atelier Bébé Sourire, celui-ci permet aux parents d'établir une connexion psychique avec leurs bambins par le toucher. C'est dans cet état d'esprit que «La Colline des Roses» s'emploie activement à favoriser le développement relationnel et émotionnel de l'enfant, stimuler les échanges avec sa maman et son papa, encourager les jeux libres, offrir un espace propice à son autonomie...

► Quelles sont les capacités d'accueil de «La Colline des Roses» ?

Nous disposons de 24 places. Les enfants sont encadrés par un personnel qualifié. J'occupe pour ma part la fonction de directrice, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture. Deux stagiaires issues de l'AFPA participent également à la vie de la structure : Marie-Dominique Rossi, titulaire du BAFA, et Aurélie Clavet, diplômée d'un CAP Petite Enfance. «La Colline des Roses» est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30, et de 13h30 à 17h30.

► Qu'est-ce qui différencie un Jardin d'Eveil d'une Crèche ?

Cela varie d'une structure à l'autre, mais l'accueil peut être régulier – le cas échéant à temps partiel – ou occasionnel. Pour ce qui est de la Crèche, sa mission principale reste la garde de l'enfant. Le Jardin d'Eveil va plus loin, en ayant par ailleurs sa propre identité avec des ateliers spécifiques et une discrétion accrue vis-à-vis des familles. Il y a également une grande volonté d'ouverture aussi bien vers les tout-petits que vers les parents, peu importe où ils vivent...

► **Pour quel mode de fonctionnement avez-vous opté ?**

J'ai pu évoluer dans le monde associatif, la fonction publique hospitalière, le secteur privé. Il s'agissait pour moi d'un challenge à part entière. J'avais envie de tenter l'aventure entrepreneuriale. C'est mon projet de vie. J'ai choisi le statut SARL. Je ne peux pas demander aux enfants d'être autonomes si je ne lui suis pas moi-même (rires).

► **Il y a quelques années en arrière, la création des Jardins d'Eveil s'inscrivait dans l'objectif du Gouvernement de pallier la faiblesse de l'offre de « garde » pour les enfants de moins de trois ans. Qu'en est-il aujourd'hui avec la récente réforme de la politique familiale ?**

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'emploie à répondre à la pénurie de places et de personnels qualifiés dans le secteur de la petite enfance. Il soutient ainsi le développement d'une offre diversifiée. Il s'agit avant tout de s'adapter tant aux contraintes des parents qu'aux réalités de chaque territoire. Le Jardin d'Eveil se présente comme une solution complémentaire à l'accueil effectué par les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Ce type de structure répond aux besoins locaux de proximité de la population et a un vrai rôle à jouer dans le cadre de la politique familiale. Les pouvoirs publics ont pris la mesure de cette réalité et favorisent la création des Jardins d'Eveil. Je précise, en outre, que les parents bénéficient d'une défiscalisation de 50% en fin d'année sur l'ensemble des heures d'accueil (Tarif horaire «La Colline des Roses» : 9,50 euros, ndlr).

► **Sur quels partenariats repose le fonctionnement de votre structure ?**

Notre Jardin d'Eveil tisse sa toile au quotidien, si je puis dire. Nous comptons à ce jour plusieurs partenariats. Tout d'abord, avec les Logirem de Paese Novu. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement Maurice Quastana, Laurent Lescure ainsi que toute leur équipe pour leur précieux soutien. Le Dr Dominique Arrighi du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour l'intérêt qu'il nous a témoigné. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le Centre d'Action



Un établissement misant sur l'originalité et l'innovation pour faciliter l'éveil progressif des enfants, ici l'espace dédié à l'atelier Bébé Sourire

Médico Sociale et Précoce (CAMSP), établissement qui reçoit notamment des enfants, de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels,

neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées. Le centre propose ainsi des activités d'éveil en complémentarité des nôtres. Autre partenariat important, celui avec le Foyer d'hébergement de la Scalinata qui accueille des jeunes femmes mineures et qui est doté d'une unité "maman-bébé" dont nous recevons régulièrement les mères et les enfants. J'ajoute que pour la création de notre établissement, nous avons bé-

« "La Colline des Roses" s'emploie activement à favoriser le développement relationnel et émotionnel de l'enfant, stimuler les échanges, encourager les jeux libres, offrir un espace propice à l'exercice de sa motricité »

néficié de l'autorisation du SDIS 2B, de la Mairie de Bastia, du Conseil Général de Haute-Corse à travers la PMI. Sans oublier l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour l'accessibilité du Jardin d'Eveil aux personnes en situation de handicap...

► **Quels sont vos prochains projets ?**

Les projets ne manquent pas. Je participe avec «La Colline des Roses» à plusieurs œuvres humanitaires, à l'image du Téléthon ou des Enfants de Noël. Nos locaux accueillerons, en outre, le dimanche 1^{er} décembre un vide-dressing en coopération avec des mamans et le bar de Paese Novu. Je prévois également, entre autres, d'organiser des journées d'information et de perfectionnement à destination des professionnels du secteur de la petite enfance...

Online sur Facebook

En complément de son site web (jardin-deveil-bastia.com), "La Colline des Roses" dispose d'une page Facebook très animée.



Chaque jour, Janine

Thiers et ses stagiaires répondent aux questions des internautes, avec pour maîtres-mots l'interaction et la passion. Que ce soit sous forme de statuts ou de commentaires, la directrice d'établissement partage sa riche expérience du secteur de la petite enfance, en étant particulièrement à l'écoute des mamans et des papas qui ont la possibilité de découvrir le Jardin d'Eveil de Paese Novu sur une simple demande de rendez-vous. L'occasion pour ces derniers de se plonger dans une ambiance conviviale et résolument tournée vers l'épanouissement de leurs bambins.

Contact

**La Colline des Roses - Jardin d'Eveil
Bat R1 Résidence "Paese Novu" -
20600 Bastia**

Tél : 04.95.32.22.49

Mobile : 07.87.25.87.47

Mail : contact@jardindeveil-bastia.com

Honneur aux Maires et aux élus locaux !

Pour le Salon des Maires 2013 qui vient de se terminer à Paris, le «millésime» avait un poids, celui du nombre de Congrès qui l'ont précédé, c'est donc le 96ème qui vient de se clore à quelques mois de la fin du mandat et, du renouvellement général de 2014.

C'est ce qu'a voulu marquer le Président Jacques PELISSARD, dès l'abord en souhaitant bien sur la bienvenue, mais en disant un «au revoir» à ceux qui décideront de ne pas se représenter.

Le Président et le Bureau de l'AMF avaient choisis de valoriser le rôle du Maire. Dans les temps difficiles que nous connaissons, certains pointent trop souvent un doigt vindicatif sur les élus, et parfois sur les communes...

Il faut pourtant saluer la pertinence de cet échelon primordial de la proximité élective et démocratique, qui avec le «renfort» des intercommunalités apportent aux citoyens, les services et une qualité de vie que beaucoup peuvent nous envier, grâce à ces femmes et à ces hommes qui répondent à l'attente de nos concitoyens au service desquels, ils consacrent une part de leur vie.

Comme les Congrès de l'AMF sont de tradition inaugurés par les réunions des Maires d'Outre-mer, nous pouvons aussi faire notre profit de leurs constats et de leurs expériences, et de constater que les insulaires que nous sommes aussi, ont en commun la volonté de «privilégier le droit à l'expérimentation».

Et nous avons entendu aussi : «qu'il faut un accompagnement de l'Etat mieux adapté aux défis à relever». Ce sont des mots qui sonnent juste à nos oreilles, nous qui sommes tributaires d'une «continuité territoriale», tandis que les institutions européennes recommencent le jeu du «croque-mitaine» à l'égard de la compagnie maritime la plus ancienne...

Bref, des idées, des réflexions, qui même si le Gouvernement a été avare de promesses, on sait pourquoi, vont donner du grain à moudre à ceux qui vont lors des prochaines élections «rejouer» ou «jouer pour la première fois» le jeu salutaire de la démocratie, avec la chance pour les électeurs d'être entendus s'ils se donnent la peine d'aller glisser leur bulletin dans l'isoloir.

Mais ça, nous aurons le temps d'en reparler et nous ne manquerons pas de le faire.

Paul AURELLI

96ème Congrès de l'AMF

La journée du mardi était consacrée aux Assemblées générales statutaire et extraordinaire, à la réunion traditionnelle des Elus d'Outre-mer, à la séance solennelle d'ouverture et au débat d'orientation générale. C'est au cours de ces travaux que les dirigeants nationaux des maires de France, ont pu s'exprimer et marquer des «expressions fortes», quelle que soit leur couleur politique... Nous avons retenu un certain nombre de «moments» de ces interventions publiques, parmi lesquelles celles du Secrétaire Général, André ROSSINOT, maire de Nancy, d'André LAIGNEL, premier vice-président délégué et bien sûr, celle du Président Jacques PELISSARD.



«Il faut faire confiance aux acteurs locaux, rien ne se fera sans eux ni contre eux»

André ROSSINOT

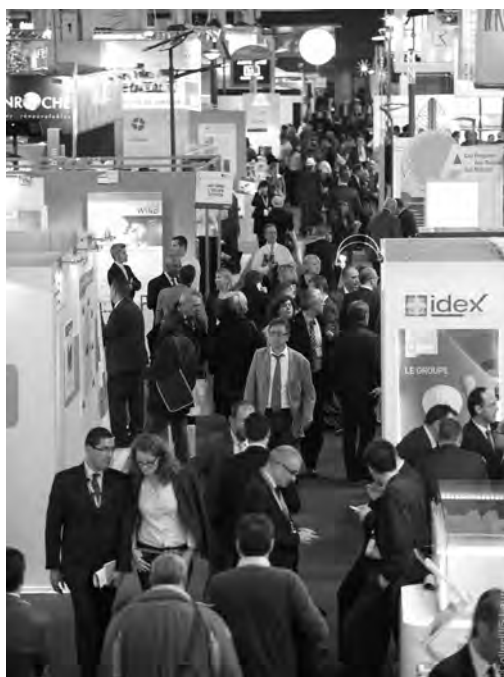
André ROSSINOT, Secrétaire Général, devait dès le début de son intervention, rappeler une évidence, qui n'est pas toujours comprise et ressentie : «Etre maire aujourd'hui, c'est un engagement quotidien et responsable. Les citoyens attendent que nous soyons accessibles, ouverts au dialogue, sincères. Ils sont d'autant plus exigeants avec nous que la vie est difficile pour eux. Nous avons le devoir de respecter une éthique, d'être exemplaires car, si nous ne le sommes pas, comment pourrions-nous attendre qu'ils le soient ?

Je crois profondément à l'exemplarité des maires, surtout en période de crise, car nous avons une responsabilité sociétale : nous sommes et devons rester les garants de l'impartialité et incarner pour les citoyens des leaders fédérateurs. La société d'aujourd'hui a besoin de se rassembler, de trouver des points d'accord, de faire émerger des solutions collectives. Les maires sont les élus le mieux placés pour le faire car ils sont au plus proche des préoccupations des citoyens, comme l'a encore rappelé, l'étude de l'institut Médiascopie».

Après avoir remercié les acteurs de la démocratie locale, les collaborateurs des maires et présidents d'intercommunalités, les équipes (adjoints, conseillers municipaux, agents territoriaux) qui sont «astreints aux mêmes contraintes d'éthique que nous, les élus, et qui nous aident à remplir nos missions avec un sens du service public chevillé au corps. Leur rôle est essentiel pour l'amélioration

de la qualité de vie de tous».

André ROSSINOT devait évoquer ensuite : «Les sujets –n'ont pas manqué cette année- première étape du dossier sur l'administration des territoires et la décentralisation, l'urbanisme, le logement, la réforme des rythmes scolaires, la conférence sociale, la conférence environnementale, le débat national sur la transition énergétique, la modernisation de l'ac-



tion publique, la conférence sur les finances publiques locales, l'Agence de financement des collectivités locales, les problèmes du mariage, du statut de l'élu, les problèmes de cumul...»

Il aborde ensuite, la nouveauté d'importance pour 2014. Pour la première fois «dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires seront désignés par fléchage, plus précisément sur une deuxième liste qui figurera sur le même bulletin de vote que la liste municipale».

Après avoir rappelé que «la commune, qui est l'échelon le plus proche des citoyens, doit, pouvoir répondre à tous les types de besoins exprimés. Le principe de subsidiarité doit guider

l'organisation de notre action publique et implique que la commune bénéficie en première ligne de la clause de compétence générale. La constitution affirme que toutes les collectivités s'administrent librement et qu'aucune collectivité ne peut exercer une tutelle sur une autre... C'est pourquoi les futures conférences territoriales de l'action publique ne peuvent pas être présidées d'office par le Président du Conseil Régional...

L'intercommunalité est l'outil indispensable aux communes pour mutualiser leurs moyens et mener des projets adaptés. Mais elle ne peut reposer que sur la volonté qualifiée des Communes. Toute intercommunalité imposée est vouée à l'échec car les projets collectifs ne peuvent pas naître sous la contrainte...

Enfin, mes chers collègues, les contraintes financières qui pèsent sur nos communes entravent chaque jour un peu plus notre pouvoir d'action. Les maires et président d'intercommunalités, en élus responsables, savent que la maîtrise de la dépense publique est l'affaire de tous les acteurs publics. Mais il faut rappeler à l'état –ce que fait l'AMF- que la majorité des dépenses nouvelles du bloc communal sont

imposées par l'Etat lui-même et qu'il devient difficilement supportable d'être accusé –on voit bien les campagnes qui se nouent ici et là- de mauvaise gestion... Il faut faire confiance aux élus locaux qui sont des acteurs majeurs et responsables. Il faut les entendre : dans notre République décentralisée, les territoires sont indispensables au développement du pays. Rien ne se fera sans eux, ni contre eux».

Et de marteler comme une conclusion : «Il n'y a pas deux Républiques en France. Il n'y a pas la République des territoires et la République d'en haut. Il y a une seule République une, indivisible, laïque et destinée à l'ensemble des Françaises et des Français.»



Informateur Corse Nouvelle - N°6492

Salon de thé
Privatisation de la salle

aktuel
brasserie

Tél. 04 95 73 54 07
aktuelbrasserie@gmail.com

Pôle de Suariffello II - Route de Mezzavìa
20090 AJACCIO

2011

DOMAINE
ORENGA de GAFFORY

Boulangerie
Foch
Pâtisserie

Tél. : 04 95 76 04 26
1, bd du Roi Jérôme - 20090 AJACCIO

Vous créez,
modifiez ou cessez
une activité...

PENSEZ À PRÉVENIR

U-CORSU
www.u-corsu.com

04 95 59 30 30

«Ayons l'audace de croire en la commune»

ANDRE LAIGNEL

Le premier vice-président délégué de l'AMF, **André LAIGNEL**, choisissait sans détour d'entamer son intervention après avoir remercié les Maires, et plus symboliquement ceux qui siégeaient à ce 96^{ème} Congrès et dernier de leur mandat d'élu : «C'est pourquoi nous avons choisi, j'allais dire de mettre les pieds dans le plat, d'aborder les vrais sujets et de les aborder de front. C'est bien entendu la question des moyens. C'est bien entendu la question des relations entre communes et intercommunalités. Et puis, c'est la question centrale, j'allais dire qui peut-être les rassemble toutes et qui a été débattue ce matin : 36.769 maires, est-ce une force ou une faiblesse pour la République ? Je crois que le débat de ce matin a été éclairant sur les réactions de nos collègues et j'y reviendrai dans quelques instants.

Nous sommes, chacun d'entre nous le sait, dans une période difficile. La France, l'Europe, le monde, les bouleversements, les changements de civilisation, tout cela nous impacte y compris dans nos plus petites communes. Nous savons aussi que le climat est tendu, on ne va pas se le cacher, et puis aussi que nous sommes sujets, nous les maires, individuellement ou collectivement, à des attaques permanentes, y compris parfois des attaques physiques...

De tout cela résulte des élus parfois lassés, parfois exaspérés, toujours passionnés. Mais je voudrais dire que deux dangers me semblent guetter nos communes : l'érosion d'une part et la dilution d'autre part. L'érosion, bien sûr c'est la baisse de nos ressources, de nos moyens, de nos capacités d'action, couplée à une hausse de nos charges. C'est ce fameux effet de ciseaux que l'on évoque ici et là, qui contraint lourdement nos activités. Depuis cinq ans, c'est la suppression de la taxe professionnelle, c'est le gel et puis maintenant la baisse des dotations de 1,5 milliard. Il est vrai que l'autre candidat, lui, avait annoncé moins deux milliards. Mais ce moins 1,5 milliard, il faut déjà l'absorber. Et puis ce sont des charges qui, de leur côté, augmentent, ce que l'on ap-

pelle les charges contraintes.

C'est l'augmentation des cotisations à la CNRACL, la caisse nationale des retraites. Ce sont les catégories C, et elles le méritent bien qui vont être revalorisées. Ce sont les rythmes scolaires qui auront un coût bien évidemment même si c'est une bonne réforme qui va dans le sens de l'intérêt de l'enfant.

Nous avons les questions d'accessibilité, nous avons la hausse de la TVA, nous avons le financement de l'intercommunalité, autant de charges auxquelles il faut que nous soyons capables de faire face».

Et devant une salle «rès réactive»...

André LAIGNEL poursuivait : «On nous dit, vous devez participer au redressement des comptes. Qui bien entendu peut se dire qu'il ne faut pas participer à l'effort collectif ? Qui peut



ne pas souhaiter le redressement des comptes de notre pays ? Mais dites-moi, chers collègues, la dette, quelle est notre part dans la dette ? Dois-je rappeler que nous réalisons 71 % des investissements mais que nous représentons seulement 9 % de la dette publique ? Dois-je rappeler que, en ce qui concerne le déficit, bien entendu — et il ne faut pas cesser de le répéter, tant je lis de faux titres dans la presse ou ailleurs sur les déficits des collectivités territoriales — dois-je aussi rappeler que nous ne pouvons pas voter nos budgets en déficit ? Et que donc, chaque fois que l'on parle de déficit, on commet une erreur, à la limite une attaque inacceptable contre les collectivités. Alors, oui, c'est vrai, le garrot financier s'est resserré ces dernières années ? Et cela entraîne deux risques

pour nos collectivités : le risque d'une panne des investissements d'une part, et le risque d'un affaiblissement de nos services publics.

La panne des investissements, ce serait grave. Ce serait grave parce que les communes réalisant 71 % des investissements publics, en 2014, année où traditionnellement les investissements faiblissent, puisque de nouvelles équipes arrivent, qu'elles ne sont pas encore en place, la baisse de nos dotations, de nos ressources, la hausse de nos charges, au-delà de ce cycle électoral naturel, risquent d'entraîner une véritable panne de l'investissement public en France. C'est alors l'ensemble de l'économie nationale qui serait concernée ; pas seulement nos collectivités : l'ensemble de l'économie nationale, des branches entières d'entreprises qui seraient touchées.

Et puis, bien entendu le deuxième danger, c'est l'affaiblissement de nos services publics. Et nous savons bien que nous sommes en première ligne de la réponse aux attentes des populations. Alors, il ne faudrait pas que la baisse des dotations, c'est-à-dire le soit disant remède, soit pire que le mal, c'est-à-dire la baisse de nos investissements et le recul de nos services publics.

Je propose quelques pistes : le soutien à l'investissement... il faut mettre en place un dispositif d'aide à l'investissement, d'orientation de l'investissement sur les priorités nationales et les priorités locales et qu'il y ait un véritable dialogue autour de cette capacité à soutenir l'investissement.

L'aide périscolaire : elle ne doit pas être seulement pour un an de plus, même si c'est déjà un acquis. Elle doit être pérennisée dans la durée et adaptée à la réalité.

Le financement de l'intercommunalité : et bien cela ne doit pas être le transfert des communautés de communes vers les métropoles. Cela ne doit pas être un transfert financier. Le financement de l'intercommunalité, de ses évolutions, même et surtout quand elles sont positives, doit reposer sur ceux qui en bénéficieront...

Le second danger, c'est la dilution. Certains, me semble-t-il — et cela vise la droite comme la gauche. Cela vise les médias ou les chercheurs — voudraient affaiblir la commune, la diluer. M. Balladur avait employé un mot plus politique : il parlait «d'évaporation» des communes. Et bien, nous ne voulons ni dilution, ni évaporation.

Ni érosion, ni dilution, nous ne voulons pas de l'anémie de nos communes».

Jacques PELISSARD, Président de l'AMF

«Faisons confiance aux maires de France»

Sur fond de crise persistant, de mauvaise humeur généralisée, le Président de l'AMF, Jacques PELISSARD après avoir salué les élus, remercié ceux qui ont décidé de rendre leur tablier à la fin du mandat, a interpellé le Premier Ministre Jean-Marc AYRAULT. Il a eu des mots forts pour caractériser la situation des communes et de leurs élus, en affirmant que les maires ne doivent pas être «les sous-traitants de politiques décidées plus haut», en demandant que soit «stoppée l'overdose administrative». Moments forts de cette intervention...

(S'adressant au Premier Ministre). M. le Premier Ministre, j'imagine que cela n'est pas facile aujourd'hui d'assumer ces fonctions de Premier Ministre.

Mais sachez qu'il n'est pas facile non plus aujourd'hui d'être maire ! Ce temps d'échange que constitue votre venue doit nous permettre, mes chers collègues, d'évoquer nos préoccupations majeures, et elles sont nombreuses ! Je souhaite, et je l'ai dit, que nous le fassions de façon franche, sereine et constructive.

C'est notre dernier congrès de cette mandature. Le retrait de la vie publique de nombreux, conjugué aux choix démocratiques, devrait se traduire par le renouvellement d'un tiers environ des maires à la tête de nos communes.

Aussi, je souhaite profiter de cette occasion pour rendre publiquement hommage à toutes celles et à tous ceux qui se sont dévoués sans compter pour leurs concitoyens.

M. le Premier Ministre, les maires sont inquiets. Nous avons enregistré cette année un nombre record de participants à ce congrès. Il est vrai également que l'AMF n'a pas hésité à aborder frontalement et sans tabou tous les sujets et tous les débats.

Il est d'ailleurs peu d'institutions politiques dans notre pays où la culture du débat soit aussi riche, pluraliste et variée qu'au sein de l'AMF.

Arrêtons-nous, mes chers collègues, sur le message de ce 96ème congrès : «les maires au cœur de l'action – protéger, rassembler, construire».

Nous, les maires, chacun, nous veillons à la sécurité et à la tranquillité de nos concitoyens, nous sommes les garants de la qualité de vie, nous gérons le présent et, au quotidien, nous préparons aussi l'avenir.

Permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le Premier Ministre, une double vérité : nous sommes investis comme maires, et vous l'avez été, de la confiance de nos concitoyens, mais nous sommes aussi agents de l'Etat, et les services de l'Etat doivent, je le dis, mieux nous respecter.

A cet instant, Jacques PELISSARD, évoque l'absence de suivi des plaintes et signalements des maires, en matière d'urbanisme ou de sécurité... Il rappelle que les maires exercent l'autorité légitime de l'intérêt public, et qu'en laissant bafouer trop souvent le respect de leurs missions et de leurs décisions, c'est la République que l'on affaiblit.

Il poursuit alors sur les sujets d'une «actualité brûlante», en commençant par la réforme territoriale. C'est ainsi qu'il rappelle qu'au cours des débats : «l'AMF a défendu l'idée d'une loi cadre et d'une nouvelle organisation territoriale fondée sur la dynamique du bloc communal. Elle a plaidé la nécessaire solidarité urbain-rural, la clarification des compétences et la libre coopération entre les niveaux de collectivités...»

C'est pourquoi nous vous demandons de stopper cette overdose administrative qui fait perdre beaucoup de temps et d'énergie à tous et qui coûte cher !».

«Nous soutenons l'intercommunalité dans le respect des communes. Nous sommes attachés de manière indéfectible, au principe de subsidiarité plutôt que de nous voir imposer un modèle rigide et uniforme...»

Pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, de la part de l'Etat, mais cela transcende les gouvernements, une telle méfiance systématique à l'égard des communes ?

Prenons des exemples : l'eau, les déchets, l'énergie, les services aux personnes, les éléments structures



– les piscines intercommunales, par exemple- les transports. Dans ces domaines, la coopération intercommunale n'a pas attendu des rapports soi-disant savants sur ces sujets pour se développer efficacement. Les maires de France en ont assez d'être montrés du doigt quand tant d'autres n'ont pas bougés».

Et là, avec force, Jacques PELISSARD pose des questions : «A-t-on supprimé des ministères, a-t-on réduit le nombre d'organismes centraux depuis 30 ans ? A-t-on revu la carte des régions ou des départements ? A-t-on changé notre culture administrative ? La réponse est non !

Il y a d'autres réformes à faire en France que de s'attaquer à l'élu préféré des Français et aux communes qui structurent notre territoire avec, certes, un nombre et une densité importante par rapport à d'autres pays mais qui apportent, cela a été dit une solidarité et une proximité que nul ne conteste !».

Là il évoque, les réformes à faire, en rappelant que d'autres devraient s'inspirer de la dynamique communale vertueuse alors que tant de blocages paralysent notre société...

Il fait un tour d'horizon précis et détaillé des points de blocage ou d'achoppements : les métropoles, dont la création doit se faire en toute clarté institutionnelle, avec la nécessaire consultation des communes qui la composent en raison de l'importance et du caractère définitif des transferts opérés... Il propose au Premier Ministre de fixer des objectifs partagés, pour trouver les meilleures solutions, aux moindres coûts, en fonction des réalités locales... C'est ensuite l'urbanisme qu'il aborde, en rappelant qu'il

s'agit d'une liberté organisée par les lois Defferre de 1983 et la retirer brutalement aux communes serait un recul inacceptable.

C'est ensuite, le regroupement volontaire des communes, comme la possibilité pour de petites intercommunalités de se transformer en communes nouvelles qui est évoqué, il rappelle que dans ce domaine aussi l'AMF sera au rendez-vous de la modernité.

Il ne lui échappe pas plus, l'archaïsme des négociations entre l'Etat et les partenaires sociaux fixant les orientations de la CNAF, sans associer «les premiers financeurs de la petite enfance» que sont les communes et les intercommunalités...

Après avoir évoqué ses sujets qui ne sauraient passer pour quantité négligeables, les finances, les dotations, la TVA, Jacques PELISSARD passait à la conclusion, en rappelant que les élus sont des citoyens responsables et que la situation du pays les interpelle, il se souvenait de ce qu'il avait pu dire il y a quatre ans à un autre premier ministre, François FILLON, que les maires n'étaient pas des quémandeurs maximalistes de dotations d'Etat financées par le déficit budgétaires... «Les maires ont toujours le même esprit de responsabilité, ils sont prêts à prendre en compte les contraintes de l'Etat mais dans le cadre d'une démarche partenariale. Alors mettons en commun notre intelligence collective pour déterminer ce qui est bon, ce qui est efficace pour la gestion de notre pays.

Hélas, tel n'est pas le cas aujourd'hui...

Le dialogue préalable est donc indispensable entre l'Etat et les exécutifs locaux».

Le financement du système social

Marc Albert CHAIGNEAU, auteur de cette tribune, publie très prochainement un essai *De la révolution à l'inversion*, consacré à une réforme de la société. L'auteur a été conseil de sociétés et avocat d'affaires, puis responsable juridique pendant 35 ans. Cette expérience l'a conduit à analyser méticuleusement la société dans laquelle nous vivons. "De la révolution à l'inversion" propose un nouveau mode de réforme de la société, préférable à la révolution en ce qu'il ne nécessite aucune violence, aucune destruction, seulement l'inversion d'un certain nombre de nos comportements pour transformer la société. Il nous donne ainsi les clés pour la mise en œuvre d'une véritable démocratie : la démocratie directe, dont beaucoup avaient rêvé, mais à laquelle ils avaient renoncé, la croyant impossible à mettre en œuvre. Inverser les comportements, pour cela inverser les raisonnements, les analyses, pour ouvrir de nouvelles voies à nos sociétés en crise, des débouchés au printemps arabe.



Dans la presse et dans les discours, il n'est question, pour l'avenir du système social, que de «rétablir» un équilibre financier. Rogner sur les dépenses, accroître les recettes. Rien d'autre n'est envisagé.

Or, le principe du système social est la solidarité. Un paramètre financier peut-il être adapté à mesurer la solidarité ? Personnellement, j'en doute. Et il faut croire, bien que cela n'apparaisse pas dans leurs discours, que nos édiles en doutent aussi, si l'on en juge par la récente unanimité du rejet du projet de réforme des retraites.

Qu'est-ce que la solidarité ? La mise en commun de certains biens et de certains services, en vue de satisfaire les besoins de ceux qui ne peuvent y faire face.

L'entraide en est la forme la plus courante et accomplie, telle qu'elle existe dans de nombreuses familles et cercles d'amis. Accompagnement, garde d'enfants, partage de repas, accueil pendant les vacances... Qui ne se mesure pas selon un paramètre financier.

De nombreuses actions charitables, telles que celles menées par le Secours Catholique, les Petites Sœurs des Pauvres, l'Armée du Salut, mais aussi ce que l'on appelle curieusement des ONG, en faveur de la recherche ou de l'entraide internationale, reposent bien plus sur le dévouement des membres que sur un financement.

Il existe, aujourd'hui en France, environ quatre millions de personnes dépourvues d'emplois et qui, dans la plupart des cas à leur corps défendant, ne participent pas à la richesse nationale. Environ quinze millions de retraités et à peu près autant d'élèves et d'étudiants, n'y participent plus non plus ou fort peu. Pourquoi ?

Il y a plusieurs raisons, mais la principale, admise comme «a priori» par la quasi-totalité de la population, des hommes politiques et des médias, serait que les tâches accomplies à titre gracieux par les uns ou par les autres, tendraient à «détruire» des emplois qui pourraient être rémunérés. Nuisant ainsi à l'économie, aux entreprises, à l'état et au système social.

Cette idée est erronée et fallacieuse. Dans le langage populaire, elle s'exprime par la formule usée jusqu'à la corde : «Toute peine mérite salaire.» Dans ce cas, plutôt que de repeindre sa cuisine ou de changer ses plaquettes de freins soi-même, il serait plus favorable à la société de faire accomplir ces tâches par des professionnels salariés.

Comparons ces deux situations : Dans les deux cas, les travaux sont faits et la richesse est créée. Mon expérience m'a appris que pour des travaux simples, peinture, pose de papier peint ou de moquettes, parquets, menuiserie, petits travaux de plomberie, de mécanique, ceux réalisés par des professionnels n'étaient pas toujours de meilleure qualité que ceux des amateurs. Que lorsque l'on travaille pour soi-même, l'on y met le plus souvent un soin particulier que ne mettent pas toujours les professionnels.

Dans leurs cas, leur travail détermine des coûts supplémentaires, administratifs, de gestion, facture, comptabilité, fiscalité, charges... Qui ne déterminent aucune «création de richesse», au mieux la redistribution d'une partie du coût.

Dans la plupart des cas, ceux qui se consacrent à ces «bricolages», n'auraient pas les moyens financiers nécessaires à la réalisation des mêmes travaux par une entreprise.

Donc, si on compare, un même budget utilisé de l'une et l'autre manière, la «création de richesse» sera supérieure s'il est utilisé dans le bricolage, plutôt que versé à une entreprise.

Cet exemple est simple, peut-être trop, mais il reste caractéristique de la réalité même dans des systèmes très élaborés. La «grande distribution» s'en est rendue compte et en a tiré la leçon, notamment en matière de maraichage, puisque la stratégie actuelle consiste à s'approvisionner localement plutôt que de continuer, comme il a longtemps été d'usage, de passer des marchés globaux sur de grandes quantités. Il semble que les gouvernements soient encore loin de cette prise de conscience.

La réduction des tâches administratives, si elle tend à réduire les coûts et favoriser la création de richesse, a également pour conséquence de supprimer des emplois, ou d'éviter d'en créer. Même si les données statistiques tendent à faire croire le contraire, il est clair que depuis Les Trente Glorieuses, la population moyenne s'est appauvrie. Dans les années soixante-dix, un ouvrier qualifié dans une petite entreprise de mécanique, à Argenteuil ou se trouvait mon cabinet, avait une vie de petit bourgeois, s'achetait un pavillon, avait une jolie voiture, s'offrait un bon restaurant une fois par semaine, payait les études de ses enfants. Cette catégorie sociale a disparu. Celle qui l'a remplacée a difficilement les moyens de s'acheter un petit appartement, une petite voiture, ne fréquente plus les bons restaurants et ne finance plus les études de ses enfants avant la retraite, sauf à faire de gros sacrifices sur son train de vie.

Et ceci est dû au développement des tâches administratives, à l'augmentation de la fiscalité et des charges sociales qui n'ont aucune «création de richesse» en contrepartie, et renchérissent ainsi la satisfaction de tous les besoins de la population.

L'exposé du problème, comme toute question bien posée, montre la solution.

Il est d'abord nécessaire de réduire, autant que faire se peut, au minimum (et pas au maximum) les tâches qui ne contribuent pas, directement ou indirectement, à la création de richesse. Nombreuses sont celles qui sont destinées à assurer la sécurité. Elles sont nécessaires, c'est certain, notamment dans les domaines alimentaires, pharmaceutique ou le bâtiment, mais les groupes de pression qui les exploitent en font des «fromages». Développant leurs services au-delà du nécessaire ou même de l'utile, les facturant, dès qu'ils sont rendus obligatoires, à des prix abusifs et injustifiés.

Renoncer à la plupart, peut-être la totalité, des «subventions». De multiples exemples ayant montré que ce système était nuisible, tendant toujours à favoriser des activités non rentables au détriment d'activités qui pourraient l'être, qu'elles empêchent d'émerger ou de se développer. Ce qui constitue, à mes yeux, une forme de concurrence déloyale. Il est clair que la France n'est pas

la seule à pratiquer ces subventions, officiellement ou de façon déguisée. Mais la solution n'est pas dans la surenchère.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exposer, transférer le financement du système social du «coût du travail» sur d'autres bases, le plus possible indépendantes des choix de gestion est la solution la plus favorable. A ce titre, je ne vois toujours pas quelle autre base saurait être plus favorable que le chiffre d'affaire réalisé en France. Les récents exemples «d'optimisation fiscale et sociale» de sociétés internationales profitant de la concurrence fiscale et sur les charges sociales, montrent que seule cette solution pourrait s'avérer efficace. En outre les entreprises perdraient l'intérêt qu'elles ont actuellement à faire appel à de la main d'œuvre étrangère, puisqu'elles auraient à acquitter les mêmes charges sociales qu'en faisant appel à la main d'œuvre locale.

Bien que ces exemples constituent des éléments de solution, qu'ils permettent d'orienter le système dans une direction plus favorable que celle actuellement recherchée, ces mesures ne sont pas susceptibles d'apporter une solution globale et cohérente à l'équilibre du système social car elle n'en respectent pas la nature et le fondement.

Celui-ci étant la solidarité, celle-ci ne peut s'exprimer que par une contribution de tous et de chacun au système. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Alors que la totalité de la population en bénéficie, une petite partie de celle-ci y contribue : Ceux qui exercent dans ce domaine, les salariés et entreprises qui financent. La grande source du déséquilibre se trouve là. La raison de son maintien, au-delà des raisons historiques, est la volonté de maintenir le paramètre financier comme seule référence. Comme je l'ai relevé en début d'article, ce paramètre est inadapté.

La seule solution pour en sortir étant d'instituer une contribution sociale, sorte de service civique, au sein duquel chacun aurait à contribuer aux fonctions sociales en fonction de ses compétences et désirs, des besoins en se coordonnant avec son entourage.

La mise en œuvre d'une telle solution serait compliquée, demanderait de nombreuses réformes, en commençant par celle des mentalités, en commençant par la prise de conscience qu'un droit ne peut exister sans obligation équivalente et que le fondement et le corollaire de la liberté est la responsabilité. Celle-ci consistant à assumer toutes les conséquences de ses actes et à réparer les dommages causés.

Dans les années soixante, au cours de mes études de droit, on annonçait déjà la future faillite du système social, l'augmentation des dépenses, la réduction des recettes. Aujourd'hui nous y sommes, le démantèlement s'amorce, la réduction, voire la suppression de certaines prestations, la fermeture de services, d'hôpitaux... Qui sont la conséquence de la soumission au paramètre financier, qui ne peut aboutir qu'à la disparition du système social.

Quel choix ferons-nous ? Pour ce qui me concerne, je suis prêt à consacrer quelques heures par semaine au système social pour assurer sa survie.

La troisième édition de Girandulibri s'est écrite en Costa Verde

Direction la **Costa Verde** cette année pour le salon départemental du livre de la jeunesse "**Girandulibri**", dont la troisième édition s'est posée à **Moriani-Plage**, commune de **San Nicolao**, où l'investissement dans le domaine de la lecture publique n'est plus à démontrer. Après la **Balagna**, terre d'accueil de la manifestation durant deux ans, c'est la **Costa Verde** et **Moriani-Plage** qui ont bénéficié de ce changement de "cap". **Joseph Castelli**, président du **Conseil Général de la Haute-Corse**, s'en est félicité, tout comme **Marie-Thé Olivesi**, maire de la commune de **San Nicolao**, qui a tout mis en œuvre pour que le succès soit au rendez-vous. Le salon itinérant s'est installé au chalet des jeunes et a multiplié ses actions pédagogiques et ludiques sur les différentes terrasses des cafés et restaurants du bord de mer murianincu.

Plus d'un millier d'enfants scolarisés sur la circonscription de **Cervioni** ont participé à ce programme d'animations et de rencontres, «*dévorant les pages, croquant les histoires et savourant les mots*» selon l'allégorie consacrée de **Joseph Castelli**. Au gré d'ateliers d'illustration, de fabrication de livre, d'enluminures, de chant, et d'un rallye lecture, ils ont côtoyé auteurs-illustrateurs et conteurs invités à la manifestation, parmi lesquels **Edouard Manceau**, **Dominique Memmi**, **Francette Orsoni**, **Janik Coat**, **Marie-Claire Bicchieray**, **Lunorsola Raffalli**, **Lili Pissenlit**, **Sylvia Burroni**, **Davia Santucci**, **Candice Moracchini** et **Maryline Massiani**. Un salon dédié à la gourmandise durant deux journées placées sous le signe de la lecture, et sous l'égide du **Département de la Haute-Corse** et la **médiathèque départementale de prêt**, un salon qui a intéressé le jeune public, notamment les scolaires de la **Costa Verde**, venus nombreux et enthousiastes.



Rencontre auteur, parent et enfant



Une conclusion prétexte au discours de Joseph Castelli par Pierre-Louis Nicolai



Les ateliers ludiques



Signature d'auteurs



Les enfants ont investi les terrasses des cafés

11^{ème} festival de la BD

Toute l'équipe de l'association Case et Bulle est prête : l'édition 2013 du festival international de la BD d'Ajaccio se tiendra les 29-30 novembre, et 1^{er} décembre, au palais des Congrès. Au programme une quarantaine d'artistes, avec de nombreux et divers ateliers, des expositions, et des rencontres. Veniti numarosi !



L'occasion d'échanger avec **Frédéric Bertocchini**, le passionnant et passionné Président d'honneur du festival

► **Quels seront les temps forts de cette édition 2013 ? C'est important pour vous de proposer une programmation vraiment éclectique ?**

Cette année, le thème sera vraiment l'Histoire, avec un grand H. Nous avons invité des auteurs en conséquence, et surtout réalisé une grande exposition originale qui réunit les plus grandes séries qui ont un lien avec l'histoire, des temps les plus anciens à aujourd'hui. Les visiteurs pourront découvrir, sur des panneaux géants, des planches de Murena, Ben-Hur, ou encore de la Grande Guerre, de la Résistance, en passant par les grandes épopées historiques médiévales ou de la Renaissance. Autant vous dire que ce concept me plaît assez. Maria Lanfranchi (la présidente du festival) et son équipe ont conçu un festival intelligent, qui démontre, si besoin est, que la bande dessinée est un formidable support pour diriger les jeunes vers la lecture, mais pas seulement. On peut se cultiver en lisant des bandes dessinées. Les amoureux des Aventures d'Alix, ou même Blueberry doivent être d'accord avec moi. Maintenant, indépendamment de cette thématique très forte, la philosophie du salon a été préservée, dans le sens où effectivement, il y en aura pour tous les goûts. Essayer de concevoir un festival "intelligent", ne veut pas dire que nous avons choisi la voie de l'élitisme, bien au contraire. C'est pourquoi on pourra aussi découvrir d'autres aspects de la bande dessinée, plus populaires, des auteurs jeunesse, et même des conférences dédiées au monde de Tintin et au travail d'Hergé, avec notre vieil ami Dominique Maricq, de la Fondation Hergé. Nous avons toujours eu des rapports privilégiés avec la Fondation et les Studios Moulinsart, depuis la création de notre salon.

► **L'an dernier, vous nous aviez confié qu'en tant qu'auteur, vous alliez continuer «de raconter l'histoire de la Corse pendant en-**



core longtemps. Déjà parce qu'il y a vraiment une demande des lecteurs, mais aussi parce que j'ai le sentiment que se cache dans cette démarche une sorte de militantisme culturel inconscient». Et l'Histoire est particulièrement mise en valeur cette année par le biais de plusieurs expositions ! Une ligne éditoriale qui rejoint vos propres goûts ?

Ah forcément... Cela faisait longtemps que je voulais, en tant que président du festival, réaliser un salon de ce type. J'ai dû transmettre le virus à Maria Lanfranchi, la nouvelle présidente de l'association organisatrice de l'événement (Case et Bulle), puisque cette fois, cette idée se concrétise. Il faut dire que l'association a été renforcée par de nouveaux bénévoles ces dernières années, comme par exemple Janine de Lanfranchi, la conservatrice du musée départemental de l'Alta Rocca. C'est elle qui conçoit les expositions, les pense et les réalise. Forcément, il s'agit d'un savoir-faire que nous n'avions pas, voici quelques années. Aujourd'hui, nous réalisons nous-mêmes la plupart des expositions du festival. Janine étant elle-même historienne, ça aide...

► **L'affiche de cette édition 2013 est particulièrement originale et a été concoctée par votre compère Eric Rückstühl ! Vous pouvez nous en dire quelques mots ?**

Il s'agit de la 11^{ème} édition, et Eric Rückstühl n'avait jamais réalisé d'affiche à ce jour. C'était une anomalie. Sur cette affiche, Eric a dessiné nos deux héros phares : Sampiero Corso (notre dernière série), et Pasquale Paoli. Ces grands héros de l'histoire de la Corse sont devenus aujourd'hui de vrais personnages de bande dessinée, et nous devons leur rendre hommage, à notre manière. C'est aussi une façon de rappeler que ce festival est aussi identitaire ; les auteurs corses y sont invités régulièrement. Ce festival a été un tremplin pour pas mal d'auteurs. J'en suis un exemple.

d'Ajaccio

► **Quels sont les artistes que vous n'avez pas encore accueillis et que vous souhaiteriez inviter dans les prochaines années ?**

Ah, ils sont nombreux. J'aimerais beaucoup qu' Yves Swolfs (Durando, Le Prince de la Nuit) vienne nous voir un jour. Idem pour Dodier (Jérôme K. J. Bloche), ou l'immense dessinateur italien Manara. Ce sont des dessinateurs tout à fait épatants, et de grands scénaristes.

Jusqu'ici, cela n'a pas pu se faire, mais je pense que Swolfs sera des nôtres l'an prochain. Sinon, les auteurs que j'admire le plus ne sont malheureusement plus de ce monde. J'ai une grande admiration pour Hubinon (Barbe rouge, Buck Danny), ou, dans un registre très différent, Peyo, Franquin. Nous avons essayé de faire venir Moebius (Jean Giraud) voici quelques années, sans succès. Cela aurait été un rêve d'inviter, et de rencontrer Hergé aussi. Mais de sacrées pointures sont déjà venues à Ajaccio ces dernières années, comme Rosinski (Thorgal), Tibet (Ric Hochet), Franck Margerin, Boucq, Buchet, Mourier, Max Cabanes, Kas, Ptiluc. Plus de 200 scénaristes et dessinateurs différents sont venus à Ajaccio en dix ans. Certains sont devenus de bons copains, ou des amis. Voire même des collaborateurs. J'avoue que c'est une aubaine pour moi, qui suis également auteur. C'est dans les festivals que les scénaristes, les dessinateurs et les éditeurs se rencontrent, pondent ou lancent des projets.

► **On le sait, en cette période de crise économique, organiser un tel événement reste une gageure. Comment y réussissez-vous ? Parvenez-vous à avoir un budget constant d'année en année ?**

Je ne m'occupe plus du tout du côté administratif du salon (Frédéric Bertocchini est à présent président d'Honneur du festival). Maria Lanfranchi et son équipe pourraient sans doute mieux répondre que moi. Mais je dirais qu'en effet, la crise économique est là. Nous la ressentons sur les aides que nous recevons de la part de nos différents partenaires. Les sommes allouées ne sont plus les mêmes qu'il y a encore quelques années. Cela nous oblige à faire quelques économies ci et là. Toutefois, nos partenaires sont toujours derrière nous, et nous aident, de façon à ce que le festival continue. C'est devenu un moment incontournable dans la vie culturelle ajaccienne.

► **A titre personnel, quels sont vos projets (albums à venir...) ?**

J'en ai beaucoup. Dans un premier temps, avec mes dessinateurs et collaborateurs, nous allons terminer les séries que nous avons lancées en 2012 et 2013. Le tome 2 de Libera me, Clandestini, vient d'arriver en librairie, avec un peu de retard. Le tome 3 arrivera en 2015. Pour 2014, il y aura pas mal de nouveautés, avec la suite de La Cordillère des Ames, dessinée par Thierry Diette, la suite et la fin de Sampiero Corso, dessinée par Eric Rückstühl. En 2014, il y aura aussi Mateo Falcone, le second volet "Mérinée", dessiné par Sandro, après Colomba, ou un diptyque sur Les Frères corses, d'Alexandre Dumas. Avec Eric Puech, mon dessinateur pour Le Horla, nous préparons un biopic sur Janis Joplin, en couleurs directes. Actuellement, je travaille sur un projet avec un dessinateur espagnol, Inaki Holgado, et Marko au story board. C'est en voie de signature, et je ne peux pas encore en parler concrètement. Et puis, à plus long terme, j'ai quelques one shots en préparation. Ce sera pour 2015 et 2016. La saga historique consacrée à la Corse va continuer, avec de nouveaux personnages, médiévaux cette fois. Je travaille aussi sur un scénario dont l'histoire se déroule pendant la Première Guerre mondiale. Disons que j'ai du boulot pour les trois ou quatre ans qui viennent...

► **A quels festivals aimez-vous assister en tant que simple spectateur ?**

Nous tournons beaucoup, dans les salons. C'est très agréable de voyager, de découvrir de nouveaux salons, et nouveaux auteurs. Cette année, j'aurai l'occasion d'aller au premier festival de Bayonne, mais aussi à Teste-de-Buch, près de Bordeaux. Je commence également à recevoir des invitations venant de l'étranger. Il y aura le Canada, mais aussi l'Italie, puisque je serai au festival d'Albissola Marina au printemps prochain. Je suis ouvert à tous les festivals, qu'ils soient en Corse, en France ou ailleurs. En choisir un plus qu'un autre est compliqué. J'aimerais bien aller au festival de Saint-Malo, au Quai des Bulles, le deuxième festival de France, après celui d'Angoulême. Je n'y suis jamais allé. Sinon, pourquoi pas le festival BD de l'île de la Réunion, ou le Comicon de Naples. Je pense que si je recevais une invitation, j'irais très certainement (rires).



Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

Avec Edouard Loubet

J'ai connu Edouard Loubet à l'hôtel le Bellevue à Saint-Florent lorsque sa mère dirigeait cet établissement. Déjà passionné de cuisine, on le voyait «hanter» marmittes et fourneaux...

Je l'ai retrouvé à Bonnioux au «Domaine la Bastide de Capelongue». Etoilé et devenu «meilleur ouvrier de France» après s'être distingué au «Ritz Carlton de Chicago» et intégré à l'équipe de Marc Veyrat, le chef au fameux chapeau noir...

La Bastide de Capelongue avec ses champs de lavande est un endroit magique dans ce Luberon tout enivré de senteurs et de couleurs.

Le visiter, voire le fréquenter, est une réelle félicité et les nombreuses manifestations culturelles qui s'y déroulent en sont une preuve flagrante : peintures, sculptures, photographies sont ici dans un cadre idéal pour s'exprimer pleinement.

Ah La Table

En 1992 Claude et Edouard Loubet achètent le «Moulin de Lourmarin», moulin à huile du XVIII^{ème} siècle dans un magnifique village où Albert Camus avait une résidence. Puis on grimpa jusqu'à Bonnioux et on créa un jardin de cinq hectares où les légumes du potager côtoient les plantes herbes aromatiques.

Toujours cet esprit d'entreprise. Edouard se met aussi à l'écriture pour publier «Un Printemps du Luberon» et dans les cuisines de Lourmarin, vive Epicure, il s'adonne à la gastronomie mais aussi à la boulangerie, pâtisserie, l'épicerie et à une branche «traiteur». On est inventif ou pas ?

Mais le tour de main du chef va prendre le dessus : livre de recettes illustrées, cours de cuisine, hôtellerie (14 appartements avec une vue imprenable)...

Mais la table, toujours elle, est au rendez-vous : ici le foie gras est magnifié et servi confit et poêlé de cappuccino de châtaigne, les Saint-Jacques sont fumées et truffées, le filet de Cerf est en croûte et la tourte au faisan.

Mais vous pouvez aussi «craquer» pour un soufflé de rascasse ou un chapon rôti au genièvre...

Je m'arrête car je vous sens saliver...

Ne manquez jamais de rendre visite à Edouard : il vous réglera et, si vous parlez de Saint Florent, vous verrez dans son regard une petite larme de bonheur jaillir car, au fond, tout c'est là que cet amour de la perfection a commencé et il s'est réalisé du côté du Luberon...

Alors bravo et bonne route, cher Edouard !

A Settimana Corsa

48^{ème} semaine de l'année
du 22 au 28 novembre 2013

Les fêtes : le 22, Cécil - le 23, Clément - le 24, Christ roi, Flora - le 25, Catherine - le 26, Delphine - le 27, Séverin, Astrid - le 28, Jacques.

Un an déjà

Le 23 novembre, le Royaume-Uni est touché par des sérieuses inondations. Des vents violents et de pluies torrentielles font un mort et créent des situations chaotiques.

Le 24 novembre, la vidéo de la chanson "Gangnam Style" de Psy bat le record de vues sur Youtube avec plus de 803 millions d'internautes qui l'ont regardée.

Le 27 novembre, soulagement sur les marchés financiers : les créanciers sont arrivés à un accord de 43,7 milliards d'euros sur la réduction de la dette grecque.

Le 28 novembre, en Hongrie, un député extrémiste, Marton Gyongyosi met une grande partie de la population en émoi en voulant lister les membres juifs du gouvernement, jugeant qu'ils représentent une menace pour la sécurité nationale.

L'esprit du monde

Le jour est proche où nous n'aurons plus que l'impôt sur les os.

Michel Audiard

Le truc de la semaine

Le plafonnage a laissé des traces de chaux sur un escalier en bois. Pour faire disparaître celles-ci, mélangez 70% d'eau et 30% d'eau oxygénée. Ajoutez ensuite un dixième du vo-

lume d'ammoniaque. Traitez les taches en frottant à l'aide d'un morceau de tissu doux.

Les tablettes de l'Histoire

Le 23 novembre 1859, naissance de Billy the Kid, hors-la-loi américain.

Le 24 novembre 1944, première attaque aérienne des Américains sur Tokyo au moyen de 88 bombardiers.

Le 25 novembre 1940, Woody Woodpecker (Woody le Pic) fait sa première apparition dans le court métrage d'animation "Knock Knock" de Walter Lantz.

Le 26 novembre 1865, publication d'"Alice au pays des Merveilles".

Le 27 novembre 1990, à 47 ans, John Major succède à Margaret Thatcher au poste de Premier ministre britannique, devenant le plus jeune premier ministre depuis 200 ans.

Le 29 novembre 2002, la tour Eiffel accueille son deux cent millionième visiteur. Le cent millionième l'avait visitée vingt ans plus tôt.

Saviez-vous que ?

Qu'on a importé illégalement en France, en 2010, plus d'un million de tonnes de produits contenant des protéines destinées à la consommation industrielle et animale.

Que c'est le 15 mai 1976 qu'a eu lieu en France le premier tirage du loto.

Que les internationaux de France de tennis ont été créés en 1891 et étaient à l'époque réservés aux joueurs résidant en France. Ce n'est qu'en 1925 qu'ils sont réellement devenus internationaux, et qu'en 1928 qu'ils ont élu domicile au stade Roland-Garros.

Qu'en 1990, un lieutenant soviétique a été éjecté, sans parachute, d'un avion de type Yliouchine à une altitude de 6500 mètres. Tombant sur de la neige, il a eu la chance que celle-ci amortisse le choc et que sa chute se solde par une fracture du bassin et de la colonne vertébrale.

Que la soucoupe plongeante du commandant Cousteau est le submersible scientifique qui a le plus travaillé dans le monde sous-marin, totalisant plus de mille deux cents plongées au cours de sa carrière.

Qu'en 2010, 803 712 automobilistes français se sont vu retirer un total de 2 400 000 points de leur permis suite à des infractions au code de la route, tandis que près de 2900 d'entre eux se voyaient tout simplement retirer l'autorisation de conduire un véhicule.

Que c'est le tunnel du Saint-Gothard, en Suisse, qui est le plus long passage souterrain pour véhicules automobiles individuels du monde, avec ses 16 918 mètres. Le tunnel de Fréjus, avec ses 12 901 mètres, se place en troisième position.

Qu'on dénombre dans le monde environ 150 tunnels routiers d'une longueur équivalente ou supérieure à trois kilomètres.

Que les USA avaient en 1982 une flotte de bateaux dénombrant près de 42 000 unités, pour une capacité de transport de 134 millions de tonnes. En 1985, la France comptait 4 700 navires qui pouvaient charger l'équivalent de 2 310 000 tonnes.

Que l'or est le métal le plus malléable et le plus ductile, c'est-à-dire qu'il a le plus grand pouvoir de résistance à l'allongement. On peut fabriquer des kilomètres de fil d'or à partir d'une goutte de quelques grammes.

Que l'explosion d'une bombe nucléaire de 10 mégatonnes est à ce point puissante qu'elle provoque l'inflammation de bois sec jusqu'à une distance de quinze kilomètres du lieu de la déflagration.



L'INFORMATEUR
Corse nouvelle

ABONNEZ-VOUS !



Raison sociale : _____

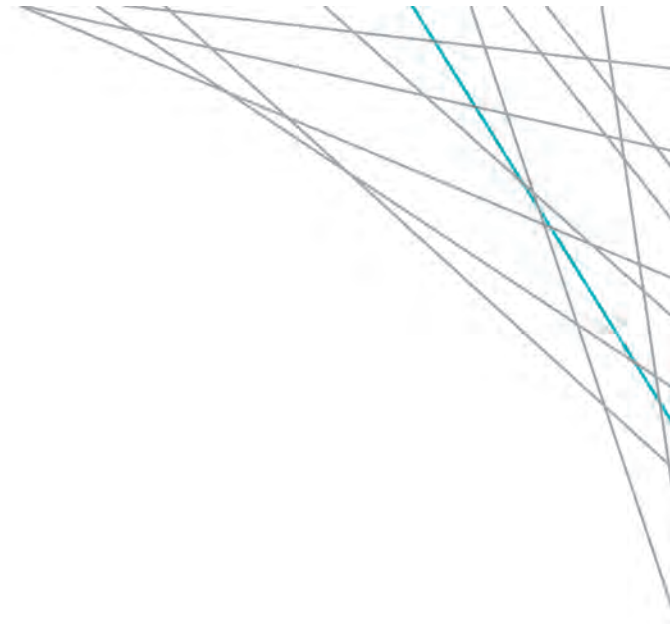
Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

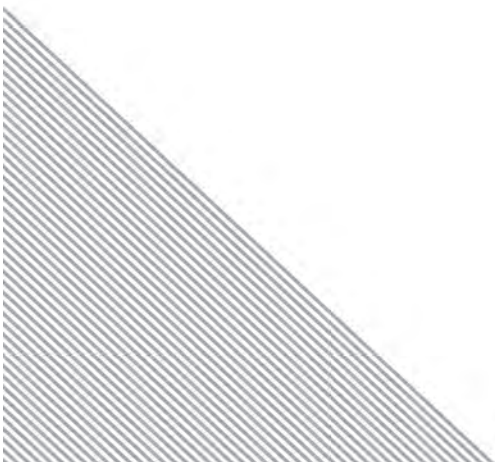
1 an 42 Euros **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr



EMMA

Pour un développement efficace et durable de votre projet



PRESTU SALVEMU I CASTAGNI!



CHÂTAIGNIER
MALADE

CHÂTAIGNIER
SAUVÉ



NOTRE PATRIMOINE EST EN DANGER !

VITO CORSE SOUTIEN LE GROUPEMENT RÉGIONAL DES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS DE CHÂTAIGNES ET MARRONS DE CORSE !

Vous aussi, du 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE, dans les stations du réseau VITO Corse, soutenez l'action de sauvegarde de notre châtaigneraie et participez avec votre CORSICARTA !

Durant cette période, pour tout point crédité en station service* par les adhérents Corsicarta, VITO Corse offre la valeur d'un point supplémentaire (€**) à la lutte contre le cynips du châtaigner. Vous n'êtes pas encore adhérent Corsicarta ? Rejoignez nous et participez à une action collective et citoyenne de sauvegarde de notre patrimoine.



www.vito-corse.com

www.salvemuicastagni.org (souscription en ligne)



*achat d'au moins 20 litres de carburant - **financement de l'achat de *torymus sinensis* (lutte biologique contre le cynips)